

Projet éolien de Charente-Boixe

Communes de Villognon, Coulonges, Xambes, Vervant, Cellettes et Ambérac



Bulletin d'information n°3 - Juin 2023

Afin d'obtenir une autorisation environnementale, les projets éoliens sont soumis à étude d'impact. Cette dernière prend en compte l'analyse du territoire dans sa globalité, et comporte trois volets principaux :

- Faune, Flore, Milieux Naturels
- Acoustique
- Paysage

Les études du projet éolien de Charente-Boixe sont à présent terminées. A l'intérieur de ce 3^{ème} bulletin d'information, nous vous présentons les principaux résultats de celles-ci. Afin de vous permettre une bonne compréhension de ces derniers et de notre démarche de conception de variantes d'implantation, nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de notre prochaine permanence publique d'information.

Permanence publique d'information



Nous invitons l'ensemble des habitants des 6 communes du projet à venir nous rencontrer :

■ **Date : jeudi 15 juin 2023, entre 15h et 20h**

■ **Lieu : Salle des fêtes de Vervant**

Si cette date ne vous convient pas, les responsables de projets restent disponibles : n'hésitez pas à les contacter pour échanger par téléphone ou prévoir une rencontre à une date ultérieure.

Atelier conception de variantes d'implantation.



Retrouvez l'ensemble des informations et posez vos questions sur le projet depuis son site internet dédié :

 <https://www.projeteoliencharenteboixe.com/>

Pour rappel, des **cahiers de liaison** sont également présents dans chacune des six mairies du projet. Véritables cahiers d'échanges, il est possible d'y apporter des remarques, questions et suggestions auxquelles les responsables de projets apporteront une réponse dans les meilleurs délais.

Chronologie du projet

2018 - 2021

Investigation

- Identification du site.
- Premiers contacts avec les acteurs du territoire.
- Rencontre des propriétaires fonciers et exploitants du site d'étude.

2022- 2023

Développement

- Réalisation des études techniques, environnementales et paysagère.
- Elaboration de la variante optimale.
- Constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale.

2024 - 2026

Instruction

- Dépôt du dossier.
- Avis de l'administration.
- Enquête publique d'un mois.

2027 - 2029

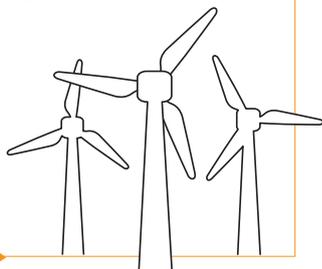
Construction

- Création des aménagements et montage des éoliennes.

Pendant 20 à 30 ans

Exploitation

- Mise en service du parc éolien.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total ou renouvellement en fin de vie.



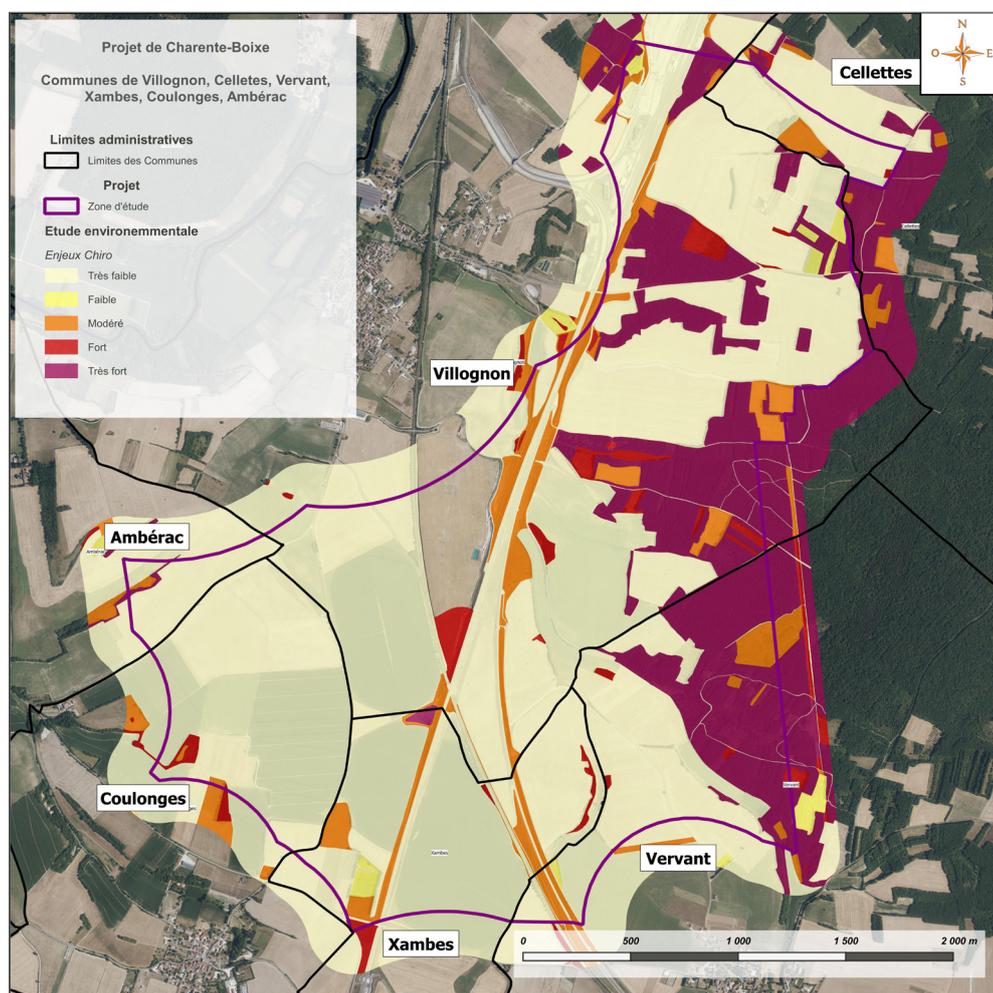
Les principaux résultats de l'étude d'impact

Volet faune, flore, milieux naturels

Les études environnementales ont été menées par le bureau d'étude indépendant ENCIS Environnement. Son expertise nous permet de faire évoluer les variantes d'implantation afin de choisir la solution qui concilie le mieux le projet éolien avec la préservation de l'environnement.

La zone d'étude du projet éolien de Charente-Boixe se situe essentiellement sur des terrains agricoles. La **biodiversité terrestre** est donc limitée, et les principaux enjeux se concentrent au niveau des espaces boisés et des talus des voies ferrées notamment.

La carte ci-dessous montre les différents niveaux d'enjeu pour les **chauves-souris**. Ils se concentrent au niveau des secteurs boisés : le bocage est encore bien préservé et attractif pour la chasse et le transit, et certains arbres servent de gîtes pour les chauves-souris. Les zones ouvertes sont par conséquent à privilégier pour les aménagements. Les secteurs boisés en feuillus et le bocage sont au contraire à éviter.

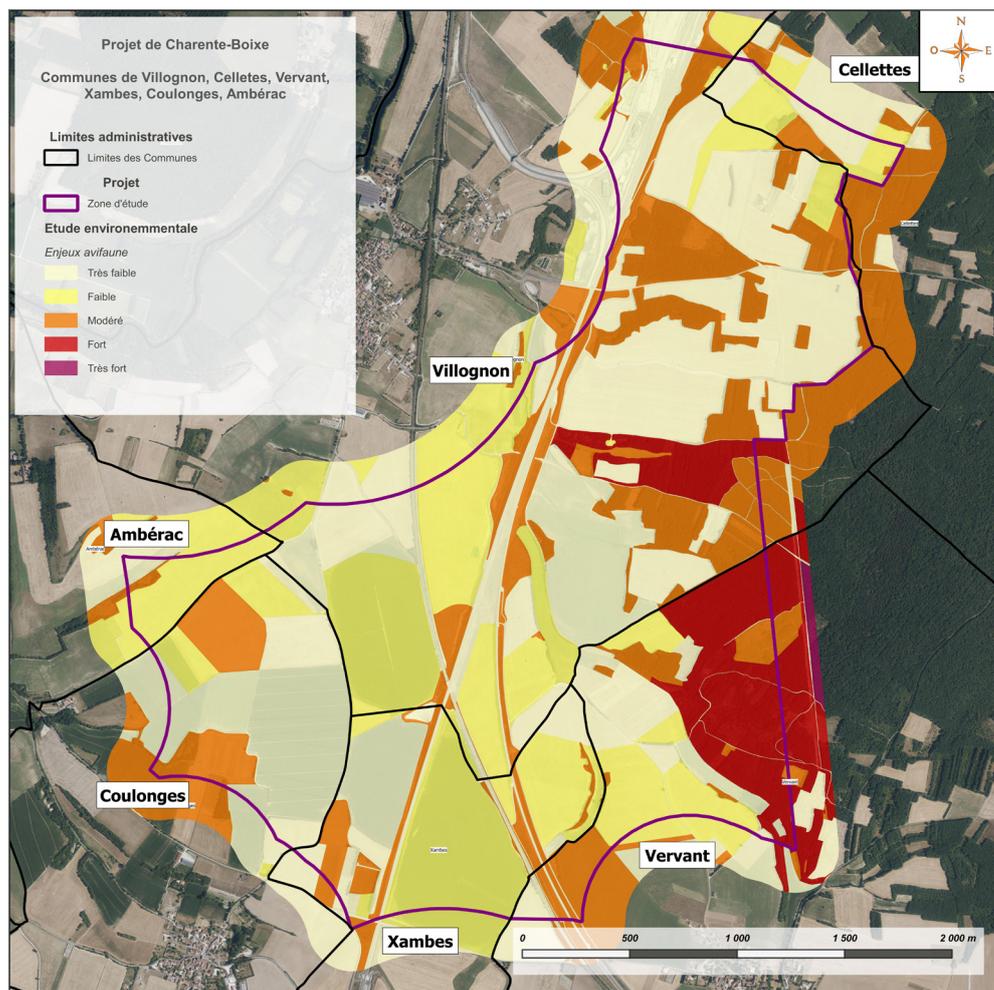


Petit rhinolophe - ©ENCIS Environnement



Pipistrelle commune - ©ENCIS Environnement

Concernant l'**avifaune (oiseaux et rapaces)**, la carte ci-dessous montre les différents niveaux d'enjeu pour plus de 90 espèces recensées. Si certaines parcelles de champ peuvent être propices à la reproduction ou à la chasse en fonction des cultures, les boisements demeurent les secteurs à enjeux les plus importants. Il conviendra de s'éloigner de ces secteurs. La plupart des espèces observées ne sont pas ou peu sensibles à la présence d'éolienne, mais certaines nécessitent une attention particulière, comme le Circaète Jean-le-Blanc et la Bondrée Apivore.



Circaète Jean-le-Blanc - ©ENCIS Environnement



Bondrée Apivore - ©ENCIS Environnement

Volet acoustique

Le bureau d'étude Delhom a réalisé une campagne de mesures acoustiques à l'automne 2022 auprès de 10 habitations tout autour de la zone d'étude. Des sonomètres (micros) ont été installés dans le but de mesurer les niveaux sonores en chaque lieu. Ces mesures permettent d'obtenir un état initial de l'environnement sonore autour du projet dans les conditions de vent habituelles du site, en fonction de la météo (direction et vitesse du vent) et de l'heure.

Globalement le bruit résiduel (en l'absence du bruit généré par l'installation) est relativement faible. Les niveaux sonores les plus faibles se trouvent à Echoisy, La Malbâtie et Les Granges. Des niveaux sonores plus élevés sont mesurés à Cellettes, Xambes ainsi qu'aux Groges de Villognon.

A partir de ces mesures et à l'aide d'un logiciel de modélisation et aux données techniques de l'éolienne, le bureau d'étude acoustique pourra estimer le niveau de bruit généré par les éoliennes du projet et ainsi vérifier, en amont, le respect de la réglementation acoustique française. Ces mesures nous incitent à nous éloigner au maximum des habitations.



Le mât de mesure de 140m a été installé en mars 2022 et confirme le potentiel du site. Le mât est utilisé également pour l'étude des chauves-souris, et pour l'étude acoustique.

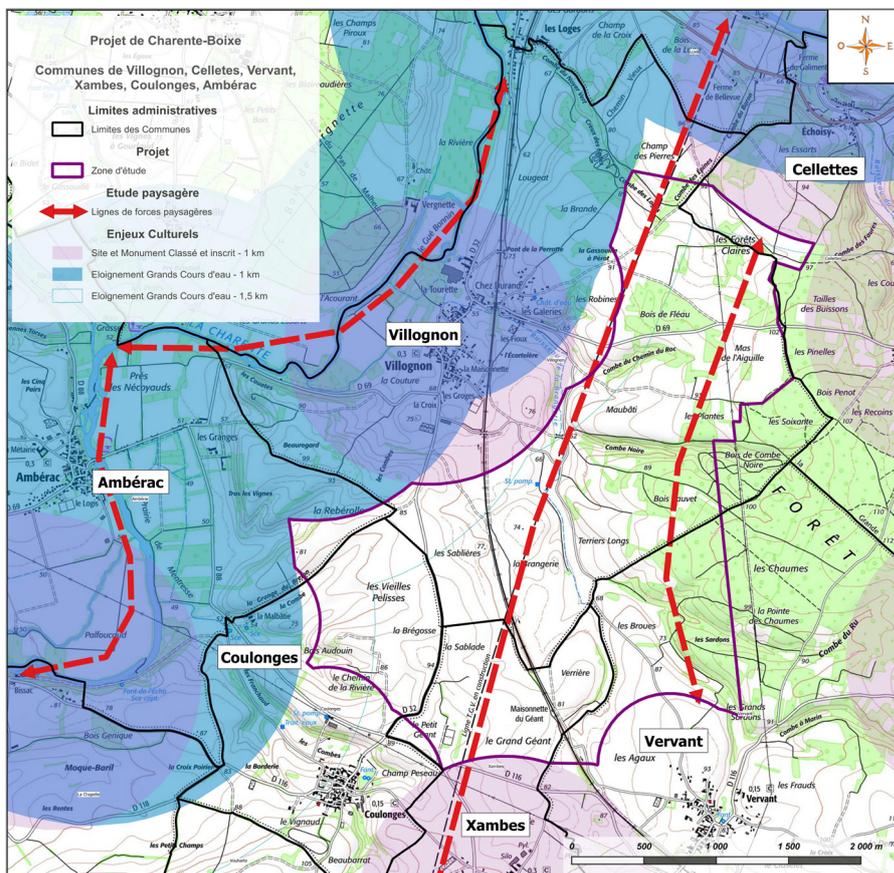


Volet paysage

Le paysage local est marqué par une forte anthropisation de l'espace inscrit entre la forêt de la Boixe et la vallée de la Charente. L'éolien est d'ores et déjà un motif connu du territoire, avec notamment le parc éolien de Xambes-Vervant au sud, en service depuis presque 15 ans. Plusieurs autres projets existent dans le territoire proche, nécessitant une vigilance dans la cohérence d'implantation des éoliennes.

La LGV constitue un nouvel axe structurant du paysage, relativement parallèle à la Charente, qui constitue la ligne de force à suivre, idéalement.

Les vues depuis les villages devront être étudiées. Les axes depuis l'église de Xambes, le four à chaux d'Echoisy et le château de Cellettes seront les plus sensibles. De même, afin de limiter l'effet de surplomb depuis la Charente, un recul suffisant devra être recherché.



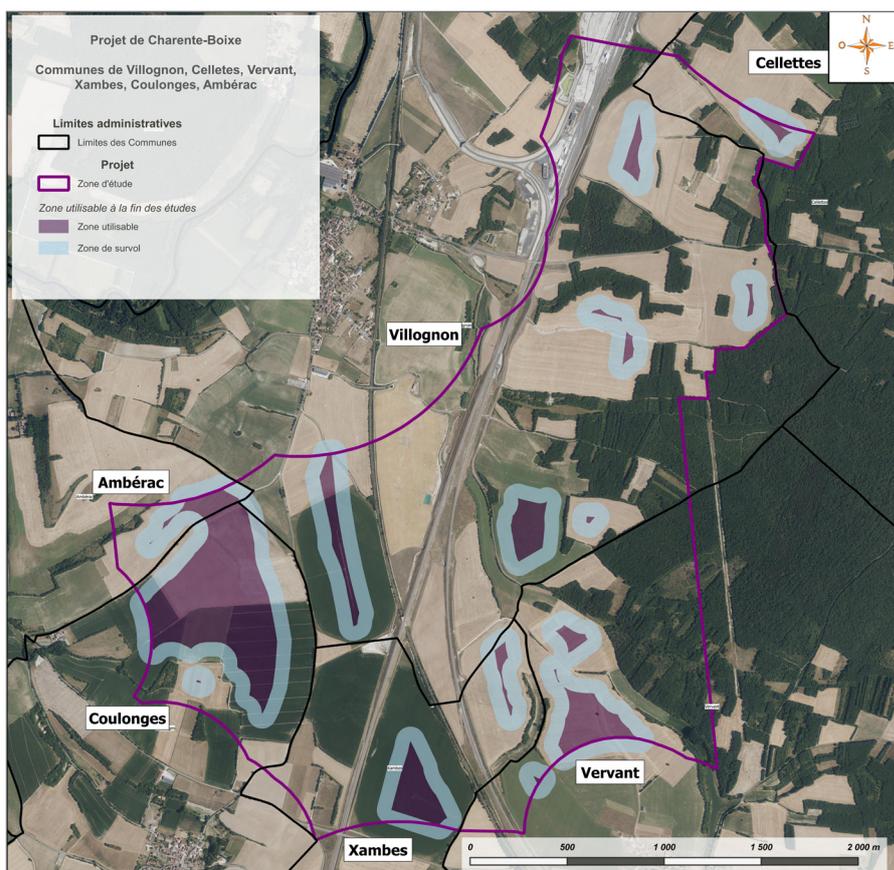
Zones utilisables à l'issu des études

Tous ces résultats d'études nous permettent de définir des zones utilisables à 100m des boisements et 200m des infrastructures.

9% seulement de la zone d'étude initiale est disponible pour étudier des variantes d'implantation.

C'est uniquement au sein des secteurs colorés en violet sur la carte ci-contre qu'une implantation pourra être envisagée. Ces derniers pourront encore être réduits.

Le compromis final n'est à ce jour pas déterminé, il sera le fruit d'échanges nombreux avec les bureaux d'études. Les avis de la population et des élus locaux seront également pris en compte. L'implantation finale sera présentée à tous à l'automne prochain.



ABO WIND

www.abo-wind.com/fr

Valentin PINEAU

Tél. : 07 89 85 02 66

Mail : valentin.pineau@abo-wind.fr



valeco

www.groupevaleco.com

Guillaume BRUSAU

Tél. : 07 86 90 54 01

Mail : guillaumebrusau@groupevaleco.com